

COMMUNE DE JOURGNAC
87800

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2024/15**

Séance du 05 avril 2024

Nombre de membres : L'an deux mille vingt-quatre, le 05 avril à 19 h 00, le conseil municipal de la commune de Jourgnac, dûment convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis THOMASSON, maire.

En exercice : 14
Présents : 11
Représentés : 3
Votants : 14
Exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Présents : M. Francis THOMASSON, Mme Marie-Pascale FRUGIER, M. Pascal GAYOU, Mme Anne-Sophie UIJTTEWAAL, M. Stéphane FAROUT, M. Alain MAURIN, Mme Marie-Laure LAVERGNE, M. Gaëtan GOU MILLOUX, M. Laurent BLANCHER, Mme Magalie FAUCHER, M. Robert DESBORDES.

Absents excusés : M. Michel RENAULT (a donné pouvoir à M. Alain MAURIN), Mme Sabine LOTTE (a donné pouvoir à Mme Marie-Pascale FRUGIER), Mme Elodie CHOQUET (a donné pouvoir à M. Francis THOMASSON),

Mme Marie-Pascale FRUGIER a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS A LA VOIRIE.
DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL.**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que chaque année des travaux ponctuels de voirie sont réalisés sur les routes communales, afin de corriger les dégradations provoquées par les aléas climatiques et la circulation d'engins lourds.

D'autre part, les inondations intervenues suite aux intempéries de ces derniers mois, ont fortement endommagé certaines voies de la commune.

Les travaux de grosses réparations à la voirie, comme les travaux de point-à-temps, peuvent bénéficier d'une aide financière du Département dans le cadre des CTD.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Sollicite une aide financière auprès du Département pour :

- les travaux de point-à-temps 2024 ;
- les travaux de grosses réparations à la voirie communale suite aux intempéries 2024.

Fait et délibéré à Jourgnac, le 5 avril 2024.
Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Francis THOMASSON

Acte rendu exécutoire après envoi en
Préfecture le : 11/04/2024

Publication le : 11/04/2024


